

VISIO - Sécuriser la rédaction des procès-verbaux du conseil médical

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Se professionnaliser dans la rédaction des PV du conseil médical
- Connaître les critères devant figurer dans le PV
- Etre capable de synthétiser les informations essentielles



Public Visé

Agent chargé du suivi du conseil médical au CDG ou dans la collectivité Avoir des connaissances de bases sur le fonctionnement du conseil

Pré Requis

médical

Objectifs pédagogiques

Se professionnaliser dans la rédaction des PV du conseil médical Connaître les critères devant figurer dans le PV

• Etre capable de synthétiser les informations essentielles

Méthodes et moyens pédagogiques

- Rappels théoriques et méthodologiques
- Exercices pratiques de rédaction de PV
- Exemples de PV
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séguencé en 4 séguences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- Eléments obligatoires du dossier à constituer
- Formalisme d'organisation de la séance
- Contenu de l'avis et respect du secret médical
- Portée juridique de l'avis
- Contestations possibles

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, spécialiste de la protection sociale





Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter:

- Avant la formation : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- Après la formation : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter. Référent handicap: Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org



7.00 Heures

1 Jour

Gaëlle DUCHER

Responsable Ingénierie Formation

Contactez-nous!

E Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne): 660.00

620.00

Inter Adhérent (Par personne):

Tél.: 0153391418

Mail: gaelle.ducher@adiaj.org